NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR9301592 - Camargue

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 3
4. DESCRIPTION DU SITE 8
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 10
6. GESTION DU SITE 11

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site

FR9301592

1.3 Appellation du site

Camargue

1.4 Date de compilation

31/01/1996

1.5 Date d'actualisation

29/08/2022

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Provence-Alpes-Côte-d'Azur	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.provence-alpes-cote-d'azur.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/07/2003
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 22/12/2009
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 26/06/2014

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000029218085

Explication(s) :

Maj 20130110 : intégration données biologiques DOCOB. # Maj 20130125 : ajout hab H1170. # Maj 20130612 : ajustement surface, suite a ajustement perimetre (harmonisation tangence PACA/LR, voir note DREAL explicative). # Maj 20150127 : ajout Anisus vorticulus en "présence à confirmer". # Maj 20150311 : ajout de Riella helicophylla (DH2) + Riella notarisii, Althenia filiformis, Tolypella salina (autres esp remarquables). # MAJ 2017-04 : ajout E1349. Suppr E1305. # MAJ 2021-0628 : suppr Anisus vorticulus selon tab UE pilot. # MAJ 2021-07 ajout tourterelle des bois # MAJ 2022-08 % surface marine suite nvelle limite TM

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 4,55444°

Latitude : 43,50361°

2.2 Superficie totale

113448,56 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

34,39%

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
93	Provence-Alpes-Côte-d'Azur

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
13	Bouches-du-Rhône	65,61 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
13004	ARLES
13078	PORT-SAINT-LOUIS-DU-RHONE
13096	SAINTES-MARIES-DE-LA-MER

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Méditerranéenne (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
					Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
1110 *Bancs de sable à faible couverture permanente d'eau marine*		34225 *(30,17 %)*		M	A	B	B	A
1130 *Estuaires*		955 *(0,84 %)*		M	C	C	B	B
1140 *Replats boueux ou sableux exondés à marée basse*		1120 *(0,99 %)*		M	B	C	A	A
1150 *Lagunes côtières*	X	20630 *(18,18 %)*		M	A	A	B	A
1160 *Grandes criques et baies peu profondes*		921 *(0,81 %)*		M	B	C	B	B
1170 *Récifs*		0,5 *(0 %)*		P	C	C	C	C
1210 *Végétation annuelle des laissés de mer*		110 *(0,1 %)*		P	A	C	B	B
1310 *Végétations pionnières à Salicornia et autres espèces annuelles des zones boueuses et sableuses*		800 *(0,71 %)*		M	A	B	B	A
1410 *Prés-salés méditerranéens (Juncetalia maritimi)*		3016 *(2,66 %)*		M	A	B	B	B
1420 *Fourrés halophiles méditerranéens et thermo-atlantiques (Sarcocornietea fruticosi)*		8933 *(7,87 %)*		M	A	A	B	A
1510 *Steppes salées méditerranéennes (Limonietalia)*	X	33 *(0,03 %)*		M	A	C	B	B
2110 *Dunes mobiles embryonnaires*		30 *(0,03 %)*		M	A	C	C	B
2120		118		M	A	C	C	B

Dunes mobiles du cordon littoral à Ammophila arenaria (dunes blanches)		*(0,1 %)*						
2190 *Dépressions humides intradunaires*		2 *(0 %)*		M	A	C	C	B
2210 *Dunes fixées du littoral du Crucianellion maritimae*		247 *(0,22 %)*		M	B	B	B	B
2230 *Dunes avec pelouses des Malcolmietalia*		1 *(0 %)*		P	B	C	B	B
2240 *Dunes avec pelouses des Brachypodietalia et des plantes annuelles*		1 *(0 %)*		P	A	C	A	A
2250 *Dunes littorales à Juniperus spp.*	X	105 *(0,09 %)*		M	A	B	B	B
2260 *Dunes à végétation sclérophylle des Cisto-Lavanduletalia*		100 *(0,09 %)*		M	A	B	B	B
2270 *Dunes avec forêts à Pinus pinea et/ou Pinus pinaster*	X	331 *(0,29 %)*		M	A	B	B	A
3140 *Eaux oligomésotrophes calcaires avec végétation benthique à Chara spp.*		376 *(0,33 %)*		M	B	C	C	B
3150 *Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition*		4996 *(4,4 %)*		M	A	B	B	B
3170 *Mares temporaires méditerranéennes*	X	29 *(0,03 %)*		M	A	C	B	B
6220 *Parcours substeppiques de graminées et annuelles des Thero-Brachypodietea*	X	552 *(0,49 %)*		M	B	C	B	B
6420 *Prairies humides méditerranéennes à grandes herbes du Molinio-Holoschoenion*		46 *(0,04 %)*		M	C	C	C	C
6430 *Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin*		2 *(0 %)*		M	D			
6510 *Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)*		14 *(0,01 %)*		M	C	C	C	C
92A0 *Forêts-galeries à Salix alba et Populus alba*		250 *(0,22 %)*		M	C	C	C	B
92D0 *Galeries et fourrés riverains méridionaux (Nerio-Tamaricetea et Securinegion tinctoriae)*		23 *(0,02 %)*		M	B	B	B	B

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).

- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 ≥ p > 15 % ; B = 15 ≥ p > 2 % ; C = 2 ≥ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site						Évaluation du site			
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
				Min	Max		C\|R\|V\|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1041	*Oxygastra curtisii*	p			i	R	M	C	B	C	B
I	1044	*Coenagrion mercuriale*	p			i	V	DD	D			
I	1083	*Lucanus cervus*	p			i	R	M	D			
I	1088	*Cerambyx cerdo*	p			i	R	M	D			
F	1095	*Petromyzon marinus*	c			i	R	M	B	B	C	B
F	1099	*Lampetra fluviatilis*	c			i	R	DD	B	B	C	B
F	1103	*Alosa fallax*	c			i	R	M	B	B	C	A
R	1220	*Emys orbicularis*	p			i	C	M	B	B	C	A
R	1224	*Caretta caretta*	c			i	R	M	D			
M	1303	*Rhinolophus hipposideros*	c			i	V	P	C	C	C	C
M	1304	*Rhinolophus ferrumequinum*	r	660	660	i	P	M	B	B	C	A
M	1304	*Rhinolophus ferrumequinum*	c			i	P	P	B	B	C	A
M	1307	*Myotis blythii*	c			i	R	P	C	B	C	B
M	1310	*Miniopterus schreibersii*	c			i	R	P	C	C	C	C
M	1316	*Myotis capaccinii*	c			i	R	P	C	C	C	C
M	1321	*Myotis emarginatus*	r	170	170	i	P	M	C	B	C	B
M	1321	*Myotis emarginatus*	c	60	60	i	P	M	C	B	C	B

M	1324	*Myotis myotis*	c			i	R	P	C	B	C	B
M	1337	*Castor fiber*	p			i	R	M	C	B	C	B
M	1349	*Tursiops truncatus*	c			i	R	P	C	B	C	C
P	1391	*Riella helicophylla*	p	5	5	localities	V	P	A	B	A	B
F	5339	*Rhodeus amarus*	p			i	R	P	C	B	C	B
I	6199	*Euplagia quadripunctaria*	p			i	R	M	D			

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D
B		*Streptopelia turtur*				R			X		X	
F		*Anguilla anguilla*			i	P			X		X	
P		*Riella notarisii*	6	6	localities	V						X
P		*Tolypella salina*	5	5	localities	V						X
P		*Althenia filiformis var. filiformis*	80	80	localities	R			X			

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.

- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N01 : Mer, Bras de Mer	32 %
N02 : Rivières et Estuaires soumis à la marée, Vasières et bancs de sable, Lagunes (incluant les bassins de production de sel)	22 %
N03 : Marais salants, Prés salés, Steppes salées	10 %
N04 : Dunes, Plages de sables, Machair	1 %
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	2 %
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	4 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	5 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	2 %
N12 : Cultures céréalières extensives (incluant les cultures en rotation avec une jachère régulière)	3 %
N13 : Rizières	10 %
N15 : Autres terres arables	5 %
N16 : Forêts caducifoliées	2 %
N21 : Zones de plantations d'arbres (incluant les Vergers, Vignes, Dehesas)	1 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	1 %

Autres caractéristiques du site

Le delta de Camargue est une vaste plaine alluviale parsemée d'étangs et de lagunes. Elle s'est formée à l'issue de la dernière glaciation quaternaire (Wurm).

Vulnérabilité
: Le maintien du panel de milieux repose sur la préservation de la qualité des eaux (problème des insecticides), la préservation de la frange littorale (surfréquentation, pollution), la gestion du fonctionnement hydrique et la gestion du pâturage qui s'intensifie par endroits.

4.2 Qualité et importance

Le delta de Camargue constitue une zone humide d'importance internationale. Le site abrite une grande diversité d'habitats littoraux et d'espèces d'intérêt communautaire.

Les groupements végétaux sont agencés en une mosaïque complexe, déterminée essentiellement par la présence et l'abondance de l'eau et du sel. Ils se déclinent en communautés halophiles et halonitrophiles, prés salés méditerranéens, steppes salées, dunes, étangs eutrophes, mattorals à Genévrier de Phénicie. Certains habitats d'intérêt communautaire sont particulièrement bien représentés, tels que les sansouires et les lagunes.
Plantes aquatiques très rares en France : selon étude CBN Med 2012-2013, présence avérée de Riella helicophylla, Riella notarisii, Riella cossoniana (première mention pour la France), Althenia filiformis, Tolypella salina.

Parmi la faune d'intérêt communautaire, le site présente un intérêt particulier pour la conservation de la Cistude d'Europe (le plus important noyau de population régional), du Grand Rhinolophe (importantes colonies de reproduction) et de quelques autres espèces de chauves-souris.

La bande marine (3 milles) comprend l'embouchure du Grand Rhône et du Petit Rhône. Elle constitue une zone de forte productivité biologique, présentant un intérêt particulier pour le grossissement de l'Alose feinte et la migration des lamproies marine et fluviatile. Le secteur de l'anse de Carteau se caractérise par la présence d'une remarquable couverture de végétation aquatique, composée d'espèces originales et très localisées dans la région (phanérogames marines : zostères, cymodocées). Une faune abondante s'y développe et s'y reproduit (nurseries pour divers poissons).

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s’agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	H01	Pollution des eaux de surfaces (limniques et terrestres, marines et saumâtres)		I
H	I01	Espèces exotiques envahissantes		I
M	A06.01	Cultures annuelles pour la production alimentaire		I
M	C03.02	Production d'énergie solaire		I
M	J02.04	Modifications du régime de mise en eau		I
M	J02.09	Intrusions d'eau de mer dans les eaux souterraines		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	A04.02	Pâturage extensif		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d’azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d’acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l’intérieur du site, O = à l’extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	%
Propriété d'une association, groupement ou société	%
Collectivité territoriale	%
Domaine régional	%
Domaine privé de l'état	%
Domaine public de l'état	%

4.5 Documentation

Nombreuses études conduites par le PNR Camargue, la fondation Sansouire, la SNPN et divers autres organismes.

Etudes CBN Med 2012-2013 :

- Acquisition des premiers éléments nécessaires à la compréhension de l'écologie, la gestion et la conservation des populations de Tolypella salina, Riella sp., Althenia filiformis. Compte-rendu final, décembre 2013. 35 pages.
- Etude sur la flore du Caban : Althenia filiformis, Tolypella salina, Riella helicophylla. 2014. 59 pages.

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
11	Terrain acquis par le Conservatoire du Littoral	1 %
13	Terrain acquis par un département	3 %
32	Site classé selon la loi de 1930	13 %
36	Réserve naturelle nationale	11 %
37	Réserve naturelle volontaire	1 %
54	Réserve de chasse et de faune sauvage du domaine public maritime	1 %
80	Parc naturel régional	96 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
11	Domaine de la Palissade et autres secteurs	+	1%
13	Domaine des Impériaux, étang de Consécanière, Bardouine	+	3%
32	Etang de Vaccarès	+	13%
36	Camargue	+	11%
37	Domaine de la Tour du Valat	+	1%
54	Réserve de chasse DPM, au droit de la réserve nationale	+	1%
80	Camargue	*	96%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
Zone humide protégée par la convention de Ramsar	Camargue	*	96%
Réserve Biogénétique du Conseil de l'Europe	CAMARGUE - RBCE	+	11%

Diplôme européen	CAMARGUE - Diplome européen	+	11%
Réserve de Biosphère	CAMARGUE - Réserve de Biosphère	+	11%
Aire spécialement protégée d'intérêt méditerranéen de la convention de Barcelone	CAMARGUE - Convention de Barcelone		%

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : PNR Camargue

Adresse : Mas du Pont de Rousty - RD 570 13200 Arles

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[X] Oui Nom : Document d'Objectifs N2000
Lien :
http://natura2000.mnhn.fr/uploads/doc/PRODBIOTOP/987_DOCOB_lien_internet_SIDE.txt

[] Non, mais un plan de gestion est en préparation.

[] Non

6.3 Mesures de conservation

* Document d'Objectifs N2000 approuvé par arrêté préfectoral le 06/12/2011.

* Réserve Nationale de Camargue 2001.- plan de Gestion 2001-2005 de la Réserve Nationale de Camargue. SNPN - Réserve Nationale de Camargue.

* Plan de gestion du domaine de la Tour du Valat.

* Plan de gestion du domaine de la Palissade.

* Plan de gestion du domaine des Impériaux.

* Charte du PNR de Camargue.

Les forces armées sont susceptibles de conduire des activités sur ce site. Il s'agit notamment de navigation d'unités de surface ou sous-marine, survol d'aéronef, parachutage, tir, mouillage,

émission acoustique ou électromagnétique (radar, sonar, radio), pétardement sous-marin de munition historique non déplaçable, activité de plongeur ou de nageur, etc.

La Marine conserve la possibilité de développer des instrumentations ou activités sur le fond et dans la masse d'eau y compris hors des zones actuellement identifiées comme susceptibles d'activités militaires.

La Délégation générale pour l'Armement est susceptible de conduire des activités aériennes d'essai sur ce site (survol d'aéronefs avec émissions électromagnétiques).

Plus généralement, les espaces marins inclus dans le périmètre sont mobilisés pour assurer la protection du territoire national, y compris à un niveau stratégique. Les activités de défense, d'assistance et de sauvetage, de prévention et de lutte contre la pollution et de police en mer ne pourront pas être remises en cause par cette mesure de classement.

La pérennisation des missions précitées ne devra pas être remise en cause